

Krafft; pour la Faculté de Droit, MM. Paul Moriaud et Gabriel Odier; pour la Faculté de Médecine, MM. Froehlich, Sulzer et Wisard; pour la Faculté des Lettres, M. Frommel.

Le nombre des personnes inscrites aux cours du présent semestre s'élève à 841; les étudiants réguliers comptent dans ce chiffre pour 614, soit 35 de plus qu'au semestre dernier.

Pendant l'année 1892, l'Université a conféré 108 grades, soit : en Sciences, 18 baccalauréats, 17 doctorats et 8 diplômes de chimiste; en Lettres, 14 baccalauréats et 6 licences; en Droit, 2 doctorats et 10 licences; en Théologie, 5 baccalauréats; en Médecine, 10 baccalauréats et 17 doctorats.

Enfin, le Sénat, voulant rendre hommage à un illustre savant, a décerné le diplôme de docteur en médecine *honoris causa* à M. Louis Pasteur à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, qui a été célébré à Paris le 27 décembre dernier.

La Faculté des Lettres a inauguré cette année des cours de vacances. Ces cours, qui se donnent pendant les vacances universitaires, sont destinés aux membres du corps enseignant qui désirent se perfectionner dans la connaissance de la littérature et de la langue française. Ils ont eu lieu en été et en automne. 125 personnes, presque toutes venues de très loin, les ont suivis. Preuve manifeste que cette innovation est heureuse et qu'elle répond à un besoin. Nous remercions les professeurs qui ont bien voulu sacrifier leurs propres vacances au succès de ces cours, qui ont été très appréciés.

La Faculté de Droit a reçu un legs de 6000 francs de feu M. Edgar Aubert; ce legs, accepté avec reconnaissance, est destiné à délivrer tous les deux ans un prix de 500 francs à un travail sur un sujet de droit fédéral.

La Société académique nous a prêté comme par le passé son concours aussi utile que dévoué. Elle a largement contribué au Musée de moulage antique, à un cours de droit fédéral, à un cours de français destiné aux étudiants orientaux, aux bibliothèques de la Faculté de Théologie et du Laboratoire de Physique, à l'envoi de deux délégués à l'Université de Dublin et à subventionner l'expédition de nos programmes à l'étranger.

Je suis heureux d'exprimer ici à la Société académique notre grande reconnaissance pour les précieux services qu'elle rend à notre Université.

GRADES DÉCERNÉS PENDANT L'ANNÉE 1892

Dans cette liste ne figurent pas : le baccalauréat ès sciences; le baccalauréat ès lettres; le baccalauréat ès sciences médicales.

Doctorat ès sciences physiques.

Camner, Julian.	Wander, Albert.
Popovici, Stefan.	Hunziker, Auguste.
Weber, Oscar.	Sékérine, Woldemar.
Krafft, Gustave.	Moro, Pietro.
Heyer, Jacques.	Jeanprêtre, John.
Grossmann, Eugène.	Bogdanowsky, Vera.
Dussaud, Franz.	Mrazec, Ludovic.
Seidmann, Salomon.	Georgieff, Christo.
Kübli, Rodolphe.	

Diplôme de chimiste.

Finster, Ernest.	Huguenin, Arnold.
de Mantz, Baudoin.	Moro, Pietro.
Jaubert, Georges.	Freundler, Paul.
Grossmann, Eugène.	Bogdanowsky, Vera.

Licence ès sciences sociales.

Dunant, Émile.	Imaretsky, Nicolas.
Weinstein, Sophie.	Bouchstab, Henriette.
Suszczyńska, Alexandra.	Nedelkova-Popova, Marie.

Doctorat en droit.

Genequand, Émile.	Des Gouttes, Paul.
-------------------	--------------------

Licence en droit.

Stoitcheff, Dimitre.	Nosawa, Takematsu.
Karakacheff, Bélisaire.	de Morsier, Gaston.
Zaccos, Antoine.	Sabeff, Sava.
Brochu, Paul.	Ivanoff, Assen.
Dantchoff, Dimitre.	Tchacaloff, Christo.

Baccalauréat en théologie.

Giampiccoli, Ernest.	Genequand, Charles.
Vallette, Louis.	Geymonat, Jean.
André, Tony.	

Doctorat en médecine.

Vassilieff, Nicolas.	Patru, Charles.
Hertyk, Vincelas.	Bancoff, Nicolas.
Pronier, Ernest.	Djouritch, Lioubitza.
Butignot, Édouard.	Michoff, Dimitre.
Rossi, Giovanni.	Krajewska, Théodora.
Gaudard, Jules.	Bourcart, Maurice.
Huguenin, Numa.	Haralanoff, Pierre.
Jaunin, Maurice.	Stamoff, Dimitri.
Boïadjiew, Georges.	

PHILOSOPHIE

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS POUR LE PRIX DISDIER

PAR

M. le Pasteur BALAVOINE¹

Messieurs,

Cette année, le Concours de Philosophie morale a été spécialement en faveur. Le doit-il aux préoccupations actuelles du monde philosophique ou à l'importance particulière du sujet proposé : LE FONDEMENT DE LA MORALE SOCIALE, ou tout simplement à la valeur exceptionnelle du prix à conquérir, 4000 fr. ? Bref, quatre mémoires sont parvenus au Jury qui les a examinés. Mais si ce Concours a réussi parce qu'il a fait travailler, il s'en faut pourtant de beaucoup que nous soyons entièrement satisfaits.

La quantité se rencontre ici : près de 600 pages ; la qualité fait défaut. Un Concours qui offre 4000 fr. a pourtant le droit d'être exigeant. Dans les manuscrits déposés les insuffisances de forme et de fond sont décidément trop grandes.

Voyons la forme. Un seul de ces Essais est à peu près rédigé, mais sans précision, sans force, sans couleur et avec beaucoup

¹ Membres du Jury : MM. Gourd, professeur de philosophie ; Wuarin, professeur de sociologie ; Balavoine, pasteur et rapporteur.